

**FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES**  
**COMITE DEPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE**

**CAHIER des CHARGES SAISON 2017-2018**

**Des compétitions Jeunes**

**Championnats de France, Eliminatoires régionaux, Club jeune,  
Master, Multi-épreuves et Concours PAJ, Compétition RHA -13**  
**Annexe spécifique à chaque compétition**

**ARTICLE 1** : Préliminaires

Les multi épreuves, stage départemental, sont décidés entre les 2 Savoie.

Les rencontres club par le FFSB et stage de zone par Rhône Alpes

Les épreuves des Championnats Départementaux ou Régionaux se déroulent conformément au calendrier fixé par la FFSB.

S'agissant de compétitions officielles elles doivent donc se dérouler dans les meilleures conditions techniques et sécuritaires.

**ARTICLE 2** : Charges incombant au C.B.D 74 pour les compétitions suivantes :

- Championnats de France :

- Le CBD 74 octroie un forfait de 65 euros par joueur et ainsi qu'au manager.
- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.20 € le km départ du club.

- Eliminatoires régionaux (simple, double, triple, combiné)

- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.24€ le km départ club.
- Participation aux frais d'autoroute (justificatifs obligatoires).

- Tous les autres frais sont à la charge du club.

- Concours qualificatifs simple, double et combiné

- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.24€ le km départ du club.
- Participation aux frais d'autoroute (justificatifs obligatoires).

- Participation aux frais d'hébergement à hauteur de 50 pour cent si compétition sur 2 jours.

- Club jeunes moins de 15 (match de poule)

- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.24€ le km départ du club multiplié par le nombre de véhicules (1 ou 2).
- Participation aux frais d'autoroute (justificatifs obligatoires).

- Les frais de déplacement seront versés au manager du club qui indemniserà les véhicules suivant les kilomètres effectués.
- Club jeunes moins de 15 (phase finale)
- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.24€ le km départ du club multiplié par le nombre de véhicules (1 ou 2).
- Participation aux frais d'autoroute (justificatifs obligatoires).
- Participation aux frais de restauration (justificatifs obligatoires).
- Participation aux frais d'hébergement si qualification pour le lendemain (justificatifs obligatoires).
- Master jeune -9,-11,-13
- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.24€ le km départ du club.
- Participation aux frais d'autoroute (justificatifs obligatoires).
- Pour la finale les repas managers, joueurs + 1 dirigeant de chaque club seront pris en charge par le CBD 74.
- Fair-Play 2017
- Participation aux frais kilométriques (trajet aller-retour) 0.24€ le km départ du club multiplié par le nombre de véhicules (1 ou 2 ou 3) ou frais réels avec justificatifs si autre moyen de transport que la voiture.
- Participation aux frais d'autoroute (justificatifs obligatoires).
- Participation aux frais de restauration et d'hébergement (justificatifs obligatoires)
- Compétitions Rhône-Alpes moins de 13
- Participation aux frais d'hébergement (justificatifs obligatoires).
- Les autres frais sont en principe remboursés par le comité régional Rhône-Alpes.

### **ARTICLE 3 : - Charges incombant aux Sociétés Organisatrices**

- 1°) - Assurer un **nombre de jeux** suffisants (8 idéal pour tout type de rencontres)
- 2°) - **Les jeux** devront obligatoirement être tracés et numérotés. En fonction des rassemblements.

Pour les multi épreuves et master, prévoir le matériel nécessaire.

L'organisateur devra assurer l'installation des épreuves selon les rencontres.  
(Avec l'avis du conseiller technique).

3°) - La table de marque devra être gérée par l'organisateur (Fournir deux assesseurs) avec l'aide du CTD ;

4°) - Prévoir une trousse de secours pour les soins de première urgence. Le numéro d'appel du médecin de garde devra être connu des organisateurs.

**ARTICLE 4** : - Charges incombant aux AS participantes pour le bon fonctionnement

1. fournir un commissaire pour chaque Multi épreuves et chaque master
2. respecter les horaires de la compétition et faire respecter les ordres donnés pour celle-ci.
3. faire respecter les locaux et le matériel de la société qui nous accueille.

Date : Le 28 novembre 2016

Pour le C B D

BENZI Roger

Pour la CDJ 74

AURELLE Marc

Pour les Clubs

Responsable Jeunes